

Certificat en planification financière

Téléphone : 514 987-8511
Courriel : prog.admin.services@uqam.ca
Site Web : www.esg.uqam.ca

Code	Titre	Crédits
4732	destiné aux personnes se destinant à obtenir le titre d'assureur-vie certifié	30
4733	destiné aux personnels oeuvrant pour Industrielle Alliance	30

Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps partiel
Campus	Campus de Montréal

PROTOCOLE D'ENTENTE

Ce programme d'études est offert par extension, par l'Université du Québec à Montréal, dans tout le [réseau UQ](#) sauf avec l'UQTR. Les crédits acquis dans ce programme peuvent être transférés de telle sorte que, dans le cas d'une mutation d'une région à une autre, l'étudiant peut poursuivre ce programme sans pénalité.

OBJECTIFS

Le programme offre une formation multidisciplinaire destinée aux personnes oeuvrant dans les entreprises de services financiers et celles en assurance-vie, notamment celles qui ont ou auront à intervenir dans le secteur financier comme conseillers en sécurité financière, gestionnaires, conseillers et planificateurs financiers. Ce programme permet aux candidats d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour l'exercice de la fonction de planificateur financier. Plus spécifiquement, ce programme développera chez l'étudiant la capacité de communiquer efficacement avec son client afin d'évaluer sa situation financière et d'analyser ses besoins et dans le but de recommander des produits et services financiers qui respecteront les règles juridiques appropriées.

Le programme répond aussi aux exigences de perfectionnement de l'Institut québécois de planification financière (IQPF) et il conduit à l'obtention du diplôme de «planificateur financier». De plus, il peut aussi mener à l'obtention du titre professionnel d'assureur-vie certifié (A.V.C.) décerné par la Chambre de la sécurité financière.

GRADE PAR CUMUL

"Ce certificat de catégorie B peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement. Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de certificats sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion."

CONDITIONS D'ADMISSION

1) Le candidat désireux d'obtenir le diplôme de planificateur financier a intérêt à avoir complété un certificat universitaire dans l'une des disciplines suivantes avant de s'inscrire dans ce programme: administration, droit, économie ou actuariat. Comme troisième certificat,

le certificat en assurance et produits financiers est recommandé.

2) Le candidat désireux d'obtenir le titre de l'assureur-vie certifié (A.V.C.) doit communiquer avec la Chambre de la sécurité financière et ce, dès son admission au programme.

3) Ce programme répond aux exigences de formation d'associations professionnelles. À condition de respecter le cheminement obligatoire publié par chacune d'elles, les diplômés pourront obtenir les désignations suivantes: - Assureur-vie certifié décerné par la Chambre de la sécurité financière; - Diplôme de Planificateur financier décerné par l'Institut québécois de planification financière (IQPF); - Titre de Planificateur financier décerné par l'Autorité des marchés financiers.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou l'équivalent québécois et avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale est exigée. Seuil minimal de la cote R : 21,00 Le candidat ayant terminé le DEC en techniques administratives, option assurance-vie, pourra demander que les stages effectués dans le cadre de ses études collégiales soient reconnus au titre de l'expérience requise à l'admission au certificat.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience attestée de deux ans dans le domaine de l'assurance ou des services financiers.

Base études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

Base études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un

diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale peut être exigée. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Régime et durée des études

En raison de contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant ne pourra terminer ses études dans un délai de douze mois.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

les huit cours suivants (24 crédits):

FIN3530 Fonds d'investissement et produits financiers I
 FIN5401 Assurances
 FIN5451 Retraite: aspects financiers
 FIN6520 Activité d'intégration en planification financière
 JUR1045 Aspects juridiques pour planificateurs financiers
 SCO4540 Planification successorale
 SCO5321 Fiscalité I pour planificateurs financiers
 SCO5322 Fiscalité II pour planificateurs financiers
 Notes: La réussite du cours FIN3530 permet aux étudiants de se présenter à l'examen de l'Institut des banquiers afin d'obtenir le permis de l'autorisation de vendre des titres de fonds de placement émis par la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Les étudiants qui ont réussi avant leur admission au programme l'un des cours suivants:

- Fonds d'investissements (Institut des banquiers canadiens);
- Cours sur les fonds distincts et les fonds communs de placement (Institut canadien des valeurs mobilières);
- Organismes de placements collectifs (Institut des fonds d'investissement canadien);
- Placement des particuliers (Attestation d'études collégiales - Services financiers)

doivent suivre le cours FIN3532 Gestion des produits financiers (hors programme) (1 cr.) pour être exemptés du cours FIN3530 Fonds d'investissement et produits financiers (3 cr.).

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits):

ECO1045 Environnement économique et marchés financiers
 FIN3500 Gestion financière
 MKG5335 Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
 SCO1200 Introduction aux sciences comptables
 ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Note: Les étudiants qui n'auraient pas réussi les cours SCO1200 et FIN3500 ou leur équivalent avant leur admission à ce programme doivent obligatoirement suivre ces cours dans le cadre de ce certificat.

Remarques

Le certificat en planification financière veut desservir deux clientèles: celle ne désirant que le certificat universitaire et celle voulant également obtenir le titre de planificateur financier. Dans le cas de la clientèle ne voulant que le certificat universitaire, les cours SCO1200 Introduction aux sciences comptables et FIN3500 Gestion financière figurant dans le bloc «deux cours choisis parmi les suivants» sont à suivre.

Dans le cas de la clientèle en quête du certificat universitaire et du titre de planificateur financier, dans le bloc «deux cours choisis parmi les

suivants», les candidats doivent suivre les cours MKG5335 Stratégies de sollicitation en planification financière et ECO1045 Environnement économique et marchés financiers; les cours SCO1200 Introduction aux sciences comptables et FIN3500 Gestion financière ou leurs équivalents ayant été préalablement réussis lors du premier certificat.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

En raison de contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant ne pourra pas terminer ses études dans un délai de douze mois.

DESCRIPTION DES COURS

ECO1045 Environnement économique et marchés financiers

Ce cours a pour but d'aider les participants à acquérir une connaissance et une compréhension de l'environnement économique dans lequel évoluent les entreprises financières et non financières. Il identifie et analyse les éléments et concepts qui sont fondamentaux aux prises de décision dans l'entreprise. Bien que l'analyse concerne avant tout l'environnement économique canadien et québécois, elle tient aussi compte de l'ouverture de ces économies au commerce international ainsi que de la globalisation des marchés financiers. Le cours met aussi l'accent sur le rôle, la nature et le fonctionnement des marchés financiers et sur leurs interactions avec l'économie réelle. Le cours abordera les aspects suivants: - Introduction à l'économie de marché et à son fonctionnement; - Le mécanisme des prix; l'analyse de la production et des coûts; les techniques d'aide à la décision; - La théorie et la pratique des échanges internationaux; - Les indicateurs de la conjoncture et de la croissance économique; - Les cycles économiques; - Les sources et les mécanismes de transmission des fluctuations économiques; - La nature et le rôle des marchés financiers; - Le rôle et les instruments de la politique monétaire; - La structure à terme des taux d'intérêt; - Le gouvernement dans l'économie et la politique budgétaire; - La balance des paiements et la détermination du taux de change.

FIN3500 Gestion financière

Ce cours vise à initier les étudiants à l'analyse et à la prévision financière, au financement de l'entreprise et à l'allocation des ressources financières. Techniques d'analyse et de prévision. Mathématiques financières. Choix des investissements et coût du capital. Fusion et acquisitions, gestion de l'encaisse. Gestion des comptes à recevoir. Sources de financement à court, moyen et long termes. Structure financière optimale. Politique de dividendes. Le cours sera suivi d'une période de trois heures d'exercices additionnelles. Ce cours implique une utilisation intensive des technologies d'information et de communication. L'étudiant doit prévoir l'accès à un micro-ordinateur et à Internet.

FIN3530 Fonds d'investissement et produits financiers I

Ce cours permet aux professionnels appelés à offrir des services consultatifs aux particuliers d'acquiescer les compétences et les connaissances pour aider leurs clients à choisir les instruments et la stratégie de placement la plus appropriée. Il a un double objectif: d'une part, celui de donner aux professionnels une vue d'ensemble du secteur des placements (produits et marchés), en mettant l'accent sur les fonds de placement et, d'autre part, celui d'apprendre à ces professionnels à évaluer les objectifs financiers de leur clients et d'assurer que ceux-ci choisissent des placements qui leur conviennent. Rôle du conseiller financier incluant un aperçu des marchés financiers et du secteur des fonds de placement ainsi que la connaissance du client. Rappel des notions de mathématiques financières. Différents types de placement: les obligations, les actions privilégiées et les actions ordinaires, les produits dérivés. Constitution et gestion de portefeuille de titres. Les fonds communs de placement: constitution des fonds communs de placement, les catégories de fonds, styles de gestion et le choix d'un fonds de placement, autres produits gérés. Processus de prestations de conseils à la clientèle, déontologie et normes de conduite du guide en placement. L'étudiant qui désire obtenir l'autorisation de vendre des titres de fonds de placement devra à la fin du cours réussir en plus

l'examen du Canadian Securities Institute (Formation mondiale CSI Inc.).

Conditions d'accès

Il est fortement suggéré d'avoir suivi un cours de mathématiques financières avant de s'inscrire à ce cours.

FIN5401 Assurances

Ce cours vise à initier l'étudiant aux éléments clés de la planification financière des particuliers en matière d'assurances de personnes. Au terme du cours, l'étudiant sera en mesure d'évaluer les besoins réels d'assurances de personnes d'un individu; d'analyser les produits d'assurances disponibles sur le marché et de faire des recommandations de couverture appropriées. Il maîtrisera les principes de base de l'assurance, s'initiera aux règles déontologiques et aux caractéristiques techniques des produits d'assurance offerts sur le marché. Il se familiarisera avec les intervenants de l'industrie en assurance de personnes.

FIN5451 Retraite: aspects financiers

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs de retraite d'un particulier. L'étudiant sera initié aux concepts de la retraite, de sa planification et des stratégies financières à adopter. Plus spécifiquement, les sujets suivants seront couverts: introduction à la retraite, planification de la retraite, régimes privés (individuels et collectifs) de retraite, régimes gouvernementaux de pension et de retraite, aspects fiscaux de la retraite.

FIN6520 Activité d'intégration en planification financière

Ce cours vise à donner aux étudiants l'opportunité d'appliquer les diverses connaissances qu'ils ont acquises dans le programme à des cas synthèses, simulant ainsi des situations qu'ils devront affronter dans leur pratique quotidienne. Le cours a deux objectifs: il permet aux étudiants de bien maîtriser la matière présentée dans le programme et il leur permet d'appliquer cette matière correctement. Le contenu de ce cours porte premièrement sur la révision des notions de bases telles que : les normes de la planification financière personnelle et le rôle des divers intervenants de l'industrie ;l'éthique;les produits et services financiers ;les mathématiques financières;les principaux produits en assurance des personnes ;le patrimoine familial, l'union de fait, de convention entre actionnaires, de testaments et de succession ;la retraite ;les notions de fiscalité et de succession.

Modalité d'enseignement

Le cours abordera, dans le cadre d'ateliers pratiques, des études de cas et exercices permettant de faire la synthèse de toutes les connaissances acquises pendant le programme.

Conditions d'accès

Ce cours ne peut être suivi que si l'étudiant a cumulé 24 crédits (8 cours) du programme.

Préalables académiques

SCO5322 Fiscalité II pour planificateurs financiers

JUR1045 Aspects juridiques pour planificateurs financiers

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants qui poursuivent des études en gestion aux divers aspects juridiques qui peuvent affecter les domaines qu'ils n'analysent pas ailleurs. Plus spécifiquement, les objectifs sont de familiariser les étudiants au langage juridique, de leur apprendre les notions et les principes de droit applicables aux entreprises, développer les habiletés nécessaires pour identifier la nature des problèmes juridiques, distinguer et appliquer des notions et des principes de droit. Étude des notions fondamentales relatives aux contrats, à la responsabilité civile ainsi que le droit des personnes, des biens et les formes juridiques de l'entreprise. Introduction aux concepts de droit familial incluant les successions. Survol des règles relatives à l'administration du bien d'autrui et au droit des assurances. Responsabilité professionnelle du planificateur financier.

MKG5335 Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle

Ce cours poursuit les objectifs suivants: - familiariser les étudiants avec la fonction marketing dans le contexte des services financiers; - comprendre le comportement du client de services financiers; - leur donner les outils de base pour analyser et comprendre la dynamique des marchés financiers; - développer des compétences en matière de vente, tout particulièrement dans une optique relationnelle; - marketing et ventes dans le contexte de services financiers; - le comportement du client: incidence des facteurs environnementaux et sociologiques; - le comportement du client: incidence des facteurs psychologiques; - l'intégration des concepts du comportement du consommateur pour la vente de services financiers; - l'approche des marchés: les relations avec la clientèle; - l'approche des marchés: la mise en place d'une stratégie relationnelle; - élaboration d'une stratégie marketing: les fondements et la méthode; - communication avec la clientèle; - la vente: la performance individuelle; - la vente de services financiers: éléments comportementaux; - la performance en matière de vente; - la performance: la qualité des services.

SCO1200 Introduction aux sciences comptables

Le cours a pour objet de présenter le rôle de l'information financière dans la prise de décisions économiques. Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de comprendre la nature de l'information financière, de différencier les besoins des utilisateurs d'informations financières, de sélectionner l'information pertinente selon le type de décisions économiques, d'évaluer les limites de l'information comptable, de comprendre la terminologie utilisée en comptabilité, d'utiliser la littérature pour mieux saisir les problématiques financières et d'être conscient de l'importance de l'éthique dans l'exercice de la profession. - Utilisateurs de l'information comptable. - Différentes perspectives de la comptabilité. - Rôle et intervention des experts-comptables. - Concepts fondamentaux des différents domaines liés aux sciences comptables. - Nature et utilité de l'information comptable. - Information comptable portant sur les résultats et flux de trésorerie, les ressources économiques et les sources de capitaux.

Modalité d'enseignement

Études de cas. Travail en équipe.

SCO4540 Planification successorale

Ce cours a pour objectif l'étude des règles relatives à la planification successorale. Il vise à donner à l'étudiant une approche pratique par des discussions de cas. Structure des taux d'imposition. Types de revenus. Transfert de biens. Fractionnement des revenus. Règles d'attribution. Décès. Testament. Fiducie entre vifs, discrétionnaire et testamentaire. Gel successoral. Capitalisation. Achat et rachat d'actions. Cristallisation de la DGC. Convention entre actionnaires. Planification post mortem.

Préalables académiques

ACT4545 Régimes de retraite: conception ou ACT6031 Modèles actuariels en régimes de retraite ou SCO5322 Fiscalité II pour planificateurs financiers

SCO5321 Fiscalité I pour planificateurs financiers

Étude des éléments fiscaux de base et application à la planification financière personnelle. Cadre fiscal des particuliers. Calcul du revenu des diverses sources; de charge et emploi; de bien; de gains et pertes en capital; d'exploitation d'une entreprise. Revenu imposable

Préalables académiques

ACT1200 Mathématiques financières I ou ACT2025 Mathématiques financières I ou FIN3500 Gestion financière

SCO5322 Fiscalité II pour planificateurs financiers

Ce cours se veut une continuité du cours SCO5321 Fiscalité I pour planificateurs financiers. En ce sens, il poursuit les mêmes objectifs, à savoir: permettre l'acquisition de connaissances qui s'ajoutent au SCO5321 Fiscalité I pour planificateurs financiers et les intègrent dans le cadre de la planification financière personnelle; le développement de la capacité d'analyse des concepts et techniques de planification plus avancés et l'application pratique par des discussions de cas. Étude des éléments fiscaux intermédiaires et application à la planification

financière personnelle. Règles applicables au décès d'un particulier; les successions et fiducies. Utilisation des sociétés par actions. Relations de l'actionnaire avec sa société. Restructuration des sociétés. Société de personnes. Imposition des non-résidents.

Préalables académiques
SCO5321 Fiscalité I pour planificateurs financiers

POUR LES CANDIDATS INSCRITS À TEMPS PARTIEL DÉSIRANT LE TITRE PROFESSIONNEL DE PLANIFICATEUR FINANCIER

1er trimestre	FIN3530	FIN5401
2e trimestre	JUR1045	SCO5321
3e trimestre	SCO5322	FIN5451
4e trimestre	SCO4540	MKG5335
5e trimestre	ECO1045	FIN6520

À cause des préalables, le programme requiert au minimum trois (3) trimestres pour être complété. Les cours [SCO1200] et [FIN3500] ou leurs équivalents ont été préalablement réussis lors du premier certificat ou dans un programme de baccalauréat.

POUR LES CANDIDATS INSCRITS À TEMPS PARTIEL NE DÉSIRANT PAS LE TITRE PROFESSIONNEL DE PLANIFICATEUR FINANCIER

1er trimestre	SCO1200	FIN5401
2e trimestre	FIN3500	JUR1045
3e trimestre	FIN3530	SCO5321
4e trimestre	SCO5322	FIN5451
5e trimestre	SCO4540	FIN6520

Les candidats désirant obtenir le titre d'assureur-vie certifié (A.V.C.) doivent s'adresser à la Chambre de la sécurité financière. La réussite des huit (8) cours suivants peut permettre l'obtention de ce titre: [FIN3500], [FIN3530], [FIN5401], [JUR1045], [SCO1200], [SCO5321], [SCO5322] et [ECO1045].

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 01/01/01, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2013